

Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan
États Financiers
le 31 mars 2021



HOUNJET TASTAD HARPHAM
— Chartered Professional Accountants —

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

LE 31 MARS 2021

TABLE DE MATIÈRES

	<u>Page</u>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS SUR LA CONFORMITÉ AUX DISPOSITIONS CONTRACTUELLES	3
ÉTATS FINANCIERS	
État des ressources	4
Sommaire des produits et charges	5
États des produits et charges	
Développement d'entrepreneurship et communautaire	6
Développement sectoriel et communautaire	7
Jeunesse Canada au travail	8
Projets Spéciaux	9
État de l'évolution de l'actif net	11
État des flux de trésorerie	12
Notes afférentes aux états financiers	13



HOUNJET TASTAD HARPHAM

Chartered Professional Accountants

207 - 2121 Airport Drive
Saskatoon, SK S7L 6W5
306.653.5100 Fax-306.653.5141
www.hth-accountants.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration du:
Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan, qui comprennent l'état des ressources au 31 mars 2021, et les états des activités financières – des produits et charges, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

le 20 août 2021
Saskatoon (Saskatchewan)

Hounjet Tastad Harpham
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS SUR LA CONFORMITÉ AUX DISPOSITIONS CONTRACTUELLES

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada:

Nous avons procédé à une vérification visant à déterminer si, au 31 mars 2021, le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan se conformait aux critères définis dans l'accord de contribution conclu entre Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan, en date du 6 mars 2006. La responsabilité de la conformité aux critères définis dans les dispositions contractuelles incombe au conseil d'administration du Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le respect de ces critères en nous fondant sur la vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan a respecté les critères définis dans les dispositions contractuelles mentionnées ci-dessus. Ce type de vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui de la conformité aux critères établis. Elle comprend également l'appréciation de la conformité générale aux critères établis, ainsi que l'évaluation, le cas échéant, des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction.

À notre avis, le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan se conforme, à tous les égards importants, aux critères définis dans l'accord de contribution.

**le 20 août 2021
Saskatoon (Saskatchewan)**


COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS



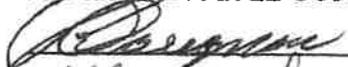
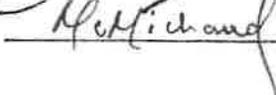
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

ÉTAT DES RESSOURCES

AU 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 2)	1 461 959 \$	640 140 \$
Investissements	37 189	36 899
Comptes à recevoir	224 514	198 256
Partie courante du prêt jeunesse à recevoir	<u>965</u>	<u>918</u>
	1 724 627	876 213
PLACEMENTS (Note 4)	148 002	145 685
PRÊT JEUNESSE À RECEVOIR (Note 5)	2 821	3 786
IMMOBILISATIONS (Note 6)	<u>93 048</u>	<u>27 664</u>
	<u>1 968 498 \$</u>	<u>1 053 348 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes à payer	191 375 \$	35 948 \$
Salaires à payer	73 130	57 516
Retenues de paie à payer	22 414	1 503
Fonds reportés (Note 7)	<u>492 414</u>	<u>28 970</u>
	<u>779 333</u>	<u>123 937</u>
RESSOURCES		
PARTS SOCIALES DES MEMBRES	<u>1 650</u>	<u>1 625</u>
ACTIF NET		
Fonds de développement d'entreprises	350 000	250 000
Fonds d'opérations	450 000	300 000
Ressources accumulés	<u>387 515</u>	<u>377 786</u>
	<u>1 187 515</u>	<u>927 786</u>
	<u>1 189 165</u>	<u>929 411</u>
	<u>1 968 498 \$</u>	<u>1 053 348 \$</u>

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL:

 Administrateur
 Administrateur

(voir notes afférentes)

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

SOMMAIRE DES PRODUITS ET CHARGES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

31 MARS 2021

	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Augmentation Avant Ajustement d'Immobilisation</u>	<u>Ajustement Immobilisation</u>	<u>Augmentation (Diminution) des ressources</u>
Développement d'entrepreneurship et communautaire	1 213 152 \$	1 212 994 \$	158 \$	(11 798) \$	11 956 \$
Développement sectoriel et communautaire	424 235	424 150	85	1 701	(1 616)
Jeunesse Canada au travail	960 266	960 266	-	(1 967)	1 967
Projets Spéciaux	<u>1 457 287</u>	<u>1 263 187</u>	<u>194 100</u>	<u>(53 322)</u>	<u>247 422</u>
	<u>4 054 940 \$</u>	<u>3 860 597 \$</u>	<u>194 343 \$</u>	<u>(65 386) \$</u>	<u>259 729 \$</u>

LE 31 MARS 2020

	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Augmentation Avant Ajustement d'Immobilisation</u>	<u>Ajustement Immobilisation</u>	<u>Augmentation (Diminution) des ressources</u>
Développement d'entrepreneurship et communautaire	545 000 \$	544 063 \$	937 \$	4 977 \$	(4 040) \$
Développement sectoriel et communautaire	556 497	556 344	153	3 142	(2 989)
Jeunesse Canada au travail	548 632	544 173	4 459	-	4 459
Projets Spéciaux	<u>1 120 894</u>	<u>1 028 842</u>	<u>92 052</u>	<u>8 296</u>	<u>83 756</u>
	<u>2 771 023 \$</u>	<u>2 673 422 \$</u>	<u>97 601 \$</u>	<u>16 415 \$</u>	<u>81 186 \$</u>

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN
ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES
DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRENEURSHIP ET COMMUNAUTAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
PRODUITS		
Diversification de l'économie de l'Ouest	1 220 000 \$	545 000 \$
Fonds reportés à la fin de l'exercice	(6 848)	-
	<u>1 213 152</u>	<u>545 000</u>
CHARGES		
Achat d'équipement capitalisé	26 911	5 539
Affranchissement	318	440
Contractuels et honoraires	99 986	24 197
Cotisations et abonnements	2 498	3 930
Coûts de location	2 000	1 508
Déplacements	1 663	20 532
Formation et inscriptions	321	2 232
Frais d'opérations	13 500	-
Frais de réunions et colloques	-	20 469
Loyer et assurance	22 099	24 729
Paiement aux OFVE (CDEM, CDEA, SDECB, CECS)	586 500	-
Papeterie et informatique	4 411	3 541
Photocopies et imprimerie	593	1 814
Publicité et promotion	13 857	10 884
Salaires et avantages sociaux	424 928	410 952
Téléphone et internet	6 899	6 786
Vérification	6 510	6 510
	<u>1 212 994</u>	<u>544 063</u>
AUGMENTATION AVANT AJUSTEMENT D'IMMOBILISATION		
	<u>158</u>	<u>937</u>
Achat d'équipement capitalisé	26 911	5 539
Provision pour amortissement	(15 113)	(10 516)
	<u>11 798</u>	<u>(4 977)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES RESSOURCES		
	<u>11 956 \$</u>	<u>(4 040) \$</u>

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES

DÉVELOPPEMENT SECTORIEL ET COMMUNAUTAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
PRODUITS		
Emploi et Développement social Canada	559 026 \$	558 465 \$
Fonds reportés au début de l'exercice	<u>9 357</u>	<u>7 389</u>
	568 383	565 854
Fonds reportés à la fin de l'exercice	<u>(144 148)</u>	<u>(9 357)</u>
	<u>424 235</u>	<u>556 497</u>
CHARGES		
Achat d'équipement capitalisé	10 265	6 151
Affranchissement	333	2 245
Contractuels et honoraires	53 150	44 789
Cotisations et abonnements	1 690	1 914
Coûts de location	1 840	4 084
Déplacements	247	24 334
Formation et inscriptions	275	5 004
Frais de réunions et colloques	45	3 659
Loyer et assurance	16 964	25 245
Papeterie et informatique	3 712	4 068
Photocopies et imprimerie	214	2 525
Publicité et promotion	7 031	2 849
Salaires et avantages sociaux	316 181	416 592
Téléphone et internet	4 193	6 375
Vérification	<u>8 010</u>	<u>6 510</u>
	<u>424 150</u>	<u>556 344</u>
AUGMENTATION AVANT AJUSTEMENT D'IMMOBILISATION		
	<u>85</u>	<u>153</u>
Achat d'équipement capitalisé	10 265	6 151
Provision pour amortissement	<u>(11 966)</u>	<u>(9 293)</u>
	<u>(1 701)</u>	<u>(3 142)</u>
DIMINUTION DES RESSOURCES		
	<u>(1 616) \$</u>	<u>(2 989) \$</u>

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES

JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
PRODUITS		
Patrimoine canadien	961 685 \$	550 245 \$
Fonds reportés au début de l'exercice	<u>1 613</u>	<u>-</u>
	963 298	550 245
Fonds reportés à la fin de l'exercice	<u>(3 032)</u>	<u>(1 613)</u>
	<u>960 266</u>	<u>548 632</u>
CHARGES		
Achat d'équipement capitalisé	2 950	-
Frais d'opérations	51 616	31 856
Paiement aux employeurs	807 336	397 295
Publicité et promotion	7 907	3 599
Salaires et avantages sociaux	79 329	78 108
Transport	<u>11 128</u>	<u>33 315</u>
	<u>960 266</u>	<u>544 173</u>
AUGMENTATION AVANT AJUSTEMENT D'IMMOBILISATION	<u>-</u>	<u>4 459</u>
Achat d'équipement capitalisé	2 950	-
Provision pour amortissement	<u>(983)</u>	<u>-</u>
	<u>1 967</u>	<u>-</u>
AUGMENTATION DES RESSOURCES	<u>1 967</u> \$	<u>4 459</u> \$

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES

PROJETS SPÉCIAUX

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
PRODUITS		
Accès Emploi	800 000 \$	208 750 \$
Commanditaires	-	4 800
Divers	30 882	9 576
Gouvernement de la Saskatchewan	220 340	20 763
Immigration, Réfugiés, et Citoyenneté Canada	516 314	735 267
Inscriptions	-	705
Intérêts	2 822	2 896
Recouvrement des dépenses - ventes d'annonces	12 000	12 000
Réseau de développement économique et d'employabilité Canada	3 050	-
Revenus administratifs	175 090	125 237
Services administratifs	17 175	18 900
Fonds reportés au début de l'exercice	<u>18 000</u>	<u>-</u>
	1 795 673	1 138 894
Fonds reportés à la fin de l'exercice	<u>(338 386)</u>	<u>(18 000)</u>
	<u>1 457 287 \$</u>	<u>1 120 894 \$</u>

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES

PROJETS SPÉCIAUX

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
CHARGES		
Achat d'équipement capitalisé	87 994 \$	11 218 \$
Achat d'équipement non-capitalisé	1 029	498
Affranchissement	290	555
Contractuels et honoraires	31 999	58 582
Cotisations et abonnements	1 724	622
Coûts de location	4 065	3 865
Coûts des participants - Accès Emploi	78 590	54 270
Déplacements	526	45 382
Divers	45	205
Formation et inscriptions	3 231	23 251
Frais bancaires	800	699
Frais d'administration	125 333	108 117
Frais de réunions et colloques	-	6 195
Location de salles	17 850	14 915
Loyer et assurance	40 573	31 246
Mauvaises créances	-	1 170
Paiements aux employeurs - Accès Emploi	140 829	105 563
Papeterie et informatique	7 057	5 737
Photocopies et imprimerie	581	1 754
Publicité et promotion	12 395	26 439
Salaires et avantages sociaux	639 446	521 539
Téléphone et internet	58 830	6 882
Transfert à la Fondation Fransaskoise	10 000	-
Vérification	-	138
	<u>1 263 187</u>	<u>1 028 842</u>
AUGMENTATION AVANT AJUSTEMENT D'IMMOBILISATION	<u>194 100</u>	<u>92 052</u>
Achat d'équipement capitalisé	87 994	11 218
Provision pour amortissement	<u>(34 672)</u>	<u>(19 514)</u>
	<u>53 322</u>	<u>(8 296)</u>
AUGMENTATION DES RESSOURCES	<u><u>247 422</u></u> \$	<u><u>83 756</u></u> \$

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>Ressources accumulés (non-affecté)</u>	<u>Fonds affectés de l'intérieur</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>
AUGMENTATION DES RESSOURCES	259 729 \$	- \$	259 729 \$	81 186 \$
ACTIF NET, au début de l'exercice	377 786	550 000	927 786	846 600
TRANSFERTS ENTRE FONDS (Note 8)	<u>(250 000)</u>	<u>250 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
ACTIF NET, à la fin de l'exercice	<u><u>387 515</u></u> \$	<u><u>800 000</u></u> \$	<u><u>1 187 515</u></u> \$	<u><u>927 786</u></u> \$

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES:		
FONCTIONNEMENT		
Augmentation des ressources	259 729 \$	81 186 \$
Les éléments hors caisse:		
Amortissement	<u>62 735</u>	<u>39 322</u>
	322 464	120 508
Variations des soldes de fonds de roulement hors caisse:		
Comptes à recevoir	(26 257)	133 190
Comptes à payer	129 156	(3 661)
Subventions à repayer	26 270	(22 114)
Salaires à payer	15 614	(16 260)
Retenues de paie à payer	20 911	1 503
Fonds reportés	<u>463 444</u>	<u>21 581</u>
	<u>951 602</u>	<u>234 747</u>
FINANCEMENT		
Parts sociales des membres	<u>25</u>	<u>25</u>
INVESTISSEMENT		
Augmentation des investissements à court terme	(290)	(381)
Augmentation des placements	(2 317)	(2 293)
Prêts accordés	-	(5 000)
Paie reçus sur les prêts	919	2 192
Achat d'immobilisations	<u>(128 120)</u>	<u>(22 908)</u>
	<u>(129 808)</u>	<u>(28 390)</u>
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	821 819	206 382
ENCAISSE, au début de l'exercice	<u>640 140</u>	<u>433 758</u>
ENCAISSE, à la fin de l'exercice	<u><u>1 461 959</u></u> \$	<u><u>640 140</u></u> \$

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 MARS 2021**

Le Conseil de la Coopération de la Saskatchewan Limited est un organisme constitué en vertu du Co-operatives Act de la Saskatchewan depuis le 10 février 1983. Le 26 août, 2015, le nom de la société a été modifié au Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan. Son mandat est d'offrir des programmes et services visant le développement d'entreprises, le développement économique communautaire, le développement de la main-d'oeuvre, le réseautage et la valorisation de ceux-ci.

I. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les principes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada et comprennent les politiques suivantes:

Comptabilité par fonds

La comptabilité par fonds est utilisée par le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan. Les ressources sont classifiées en groupes de comptes établis pour administrer et contrôler les ressources selon leurs objectifs ou activités.

(a) Fonds de développement d'entreprises

Le fonds de développement d'entreprises est un fonds de micro-prêt pour des nouvelles entreprises dont au moins 50% des propriétaires sont des francophones. Le maximum du prêt est 5 000\$ et le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan détermine le taux d'intérêts et les modalités de paiements.

(b) Fonds d'opérations

Le fonds d'opérations est réservé pour couvrir certaines dépenses d'opérations si jamais un bailleur de fonds désiste de continuer à contribuer au Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan et/ou il y aura à respecter des engagements d'avis pour les employés.

Comptabilisation des produits

La société utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les produits sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants reportés des actifs et passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et les montants des revenus et dépenses au cours de la période considérée. Ces estimations sont revues périodiquement et les ajustements nécessaires sont portés aux activités financières dans la période au cours de laquelle ils sont devenus connus.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Matériel informatique et mobilier de bureau sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur trois ans. Après trois ans, tout le matériel informatique est sortie du patrimoine.

Impôt sur le revenu

Cette société est un organisme à but non-lucratif donc n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 MARS 2021****1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Continué)****Instruments financiers**

Les actifs et passifs financiers sont enregistrés lorsque la société devient partie de la disposition contractuelle des instruments. Les actifs et passifs financiers sont non-enregistrés lorsque les droits et obligations pour recevoir ou rembourser des flux de trésorerie dérivés de ces actifs et passifs ont expirés ou ont été transférés et que les risques et récompenses associés avec le droit de propriété sont transférés substantiellement de la société. Ils sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti pour les exercices suivants, sauf les investissements sur un marché actif qui sont évalués à leur juste valeur. Les changements de la juste valeur sont comptabilisés à l'état des ressources. Les actifs financiers sont vérifiés pour la perte de valeur à la fin de chaque exercice quand des indicateurs de perte de valeur existent.

Investissements

Les investissements de la société sont tous des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, dont l'intérêt varie entre 0,35% et 1,60%, et sont comptabilisés selon la méthode du coût.

2. ENCAISSE

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Compte courant	1 199 228 \$	458 140 \$
Compte courant - Jeunesse Canada au travail	250 599	169 868
Compte courant - Small Business Loan Association	11 782	11 782
Parts sociales	195	195
Parts sociales - Jeunesse Canada au travail	5	5
Petite caisse	150	150
	<u>1 461 959 \$</u>	<u>640 140 \$</u>

3. DÉCOUVERT À LA CAISSE

Une marge de crédit de 100 000\$ est autorisée à Affinity Credit Union. Le taux d'intérêt est de prime plus 1,00%. Le taux d'intérêt prime était 2,45% au 31 mars 2021. Un dépôt à terme de 100 000\$ est garantie.

4. PLACEMENTS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Dépôt à terme plus d'un an	147 552 \$	145 235 \$
La Coopérative des Publications Fransaskoises Ltée.	400	400
Les Éditions de la nouvelle plume	50	50
	<u>148 002 \$</u>	<u>145 685 \$</u>



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

5. PRÊT JEUNESSE

La société offre un programme de micro-prêts aux entrepreneurs francophones pour le développement d'une nouvelle entreprise. Le remboursement des micro-prêts se fait en versements 94\$ par mois incluant l'intérêt à un taux fixe de 5.00%. Au 31 mars 2021, il y avait un prêt actif.

Les versements sur le principal recevable dans les prochains quatre ans sont comme suit:

2022	965
2023	1 014
2024	1 066
2025	741

6. IMMOBILISATIONS

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Accumulé</u>	<u>Net 2021</u>	<u>Net 2020</u>
Développement d'entrepreneurship et communautaire	74 973 \$	55 186 \$	19 787 \$	7 989 \$
Développement sectoriel et communautaire	61 836	52 942	8 894	10 595
Jeunesse Canada au travail	5 815	3 849	1 966	-
Projets spéciaux	149 719	87 318	62 401	9 080
	<u>292 343 \$</u>	<u>199 295 \$</u>	<u>93 048 \$</u>	<u>27 664 \$</u>

7. FONDS REPORTÉS

Le financement des fonds reportés est disponible pour les dépenses de l'année suivante.

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Solde, au début de l'exercice	28 970 \$	7 389 \$
Moins: montant comptabilisé dans l'exercice courant	(18 000)	-
Plus: montant reçu pour l'année suivante	481 444	21 581
Solde, à la fin de l'exercice	<u>492 414 \$</u>	<u>28 970 \$</u>

8. VIREMENTS ET SOLDES INTERFONDS

	<u>Fonds de développement d'entreprises</u>	<u>Fonds d'opérations</u>	<u>Total</u>
Actif net, au début de l'exercice	250 000 \$	300 000 \$	550 000 \$
Transfert du (aux) fonds non-affecté	100 000	150 000	250 000
Actif net, à la fin de l'exercice	<u>350 000 \$</u>	<u>450 000 \$</u>	<u>800 000 \$</u>



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 MARS 2021****9. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES**

La société a renouvelé leur bail pour trois ans pour leur bureau à Saskatoon. Le taux mensuel sera 2 121\$ plus les taxes pour le terme de mai 2021 à avril 2022, 2 141\$ plus les taxes pour le terme de mai 2022 à avril 2023, et 2,161 plus les taxes pour le terme de mai 2023 à avril 2024.

La société a renouvelé leur bail pour trois ans pour leur bureau à Moose Jaw. Ce bail est payable en 36 versements mensuels de 425\$ plus les taxes pour la période du 1er juin 2018 au 31 mai 2021.

La société a signé un bail avec le Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) pour la location de leur bureau au Carrefour Horizon à Regina pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2023. Ce bail est payable en 60 versements mensuels. Le taux mensuel sera 2 207\$ plus les taxes pour le terme d'avril 2018 à mars 2019 et 2 761\$ plus les taxes pour le terme d'avril 2019 à mars 2023.

La société a renouvelé leur contrat avec le Centre Francophone BDS Inc. (CFBDS) pour la location de leur bureau à Bellevue pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2023. Ce contrat est payable en 36 versements mensuels de 338\$.

10. MÉTHODES DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques et les procédures sont choisies par la direction pour adresser les risques aux instruments financiers avec l'objectif de minimiser les effets négatifs sur les résultats financiers. Ce qui suit est une brève représentation de l'évaluation de ces risques selon la direction de la société:

Le risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers potentiellement exposés au risque de crédit comprennent l'encaisse, les investissements à court terme, et les comptes à recevoir. Il est l'avis de la direction que la société n'est pas exposé significativement au risque de crédit comme l'encaisse et les investissements sont détenues dans une banque canadienne majeure. Les comptes à recevoir ne sont pas concentrés; donc, leur valeur comptable représente une exposition minimale au risque de crédit.

Le risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les investissements de la société sont soumis aux dates d'échéance à court terme et taux d'intérêts fixes; alors, il est l'avis de la direction que la société n'est pas exposée significativement au risque de taux d'intérêt.

Le risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La direction de la société traite activement le risque de liquidité en appliquant les mesures appropriées pour s'assurer qu'il disposera des fonds de roulement suffisant pour répondre à ses obligations.

L'évolution du risque

Il n'y a aucun changement significatif au risque financier de l'exercice précédent.

